

Titre Professionnel Médiateur Social Accès aux Droits et Services (TP MS ADS)

Mis à jour le 10 juillet 2024

Conditions d'entrée et prérequis

- Diplôme de niveau 3 avec une expérience professionnelle ou bénévole en contact avec le public
- maîtrise de la communication écrite et orale ;
- compétences bureautiques et numériques (traitement de texte et navigation Internet)

projet validé par un positionnement : tests et entretien.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Salarié, demandeur d'emploi ou individuel payant

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

504 heures

Validation

Titre professionnel de niveau 4 (BAC)

- livret d'évaluations passées en cours de formation ;
- présentation devant un jury de certification ;
- validation totale ou partielle du titre professionnel
- attestation d'acquis.

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des

Nouvelle formation du 09 septembre 2024 au 09 septembre 2025

Objectifs professionnels

Acquérir les compétences et les connaissances professionnelles nécessaires pour occuper un emploi qualifié de médiateur social ou de médiatrice sociale.

Contenu

Le titre se compose de trois activités type correspondant chacune à un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) :

Module CCP1 : Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire (84 heures)

Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité ;

- Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants ;
- Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité.

Module CCP2 : Assurer un service de médiation sociale (224 heures)

- accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale ;
- identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation ;
- contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale ;
- rétablir la communication entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale ;
- accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches auprès d'une structure ;
- faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés ;
- rendre compte de son activité ;
- analyser sa pratique de médiateur social accès aux droits et services.

Module CCP3 : Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale (84 heures)

- contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale ;
- contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale ;
- participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale.

Module d'accompagnement et de soutien (109 heures)

- remise à niveau informatique ;
- préparation aux examens (écrits professionnels / oral du jury) ;
- suivi individuel, coaching et bilan ;
- techniques de recherche d'emploi.

Titre Professionnel Médiateur Social Accès aux Droits et Services (TP MS ADS)

résultats obtenus. Une session de rattrapage peut être mise en place afin de valider le titre.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées par un jury au vu d'une présentation d'un dossier projet, du dossier professionnel, des résultats des évaluations passées en cours de formation et d'un entretien avec le jury.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

8 minimum - 14 maximum

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : [36241](#)

Passage de la certification (3 heures)

Modalités pédagogiques

- 85% réalisés en synchrone (présentiel et classes virtuelles) : apports complémentaires, analyse de pratiques, interventions de professionnels ;
- 15 % du temps de formation asynchrone (plateforme e-learning e-greta) ;
- Rythme hebdomadaire : 1 semaine par mois

Profil des intervenants

Formateurs du GIP FCIP et de l'IRTS Champagne Ardenne

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives
- Activités de production individuelle ou de groupe
- Analyse réflexive
- Mises en situation professionnelle.

Moyens pédagogiques

En présentiel : salle équipée d'ordinateurs connectés à internet et vidéoprojecteur.

A distance : plateforme de e-learning <https://moodle.e-greta.fr> ; poste informatique requis, équipé d'une caméra, casque ou haut-parleurs, micro et connexion internet haut débit pour suivre la classe virtuelle ; les participants peuvent apporter leur ordinateur personnel (connexion Wi-Fi assurée).

Délais et modalités d'accès

Dates de la formation : du **09 septembre 2024** au **09 septembre 2025** – Certification le 08 septembre 2025

Clôture des inscriptions : 18 juillet 2024

Réunions d'informations à distance sur votre ordinateur ou votre portable le **15 mai** de 17 h à 18 h ou le **26 juin** de 14 h à 15 h – Pour obtenir le lien vers la visio-conférence, inscription obligatoire auprès d'Audrey DI LORETO au 03 26 61 20 71

Projet validé par un positionnement : tests et/ou entretien.

Financements possibles

- 11,69 € l'heure de formation
- **Coût total de la formation 5 895 €**

Titre Professionnel Médiateur Social Accès aux Droits et Services (TP MS ADS)

Ce coût peut varier suivant le nombre d'heures déterminé à la suite du positionnement.

Formation éligible au CPF

Financement : nous consulter

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : La médiation sociale s'exerce dans des contextes d'interventions différents et dans tous les espaces publics en tension (médiation sociale urbaine, rurale, espace publics ou privés, quartiers, écoles, collèges, lycées, chantiers, hôpitaux...). Les employeurs sont principalement des associations, des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux, des entreprises.

Poursuite d'études : Des équivalences avec d'autres certifications sont possibles comme le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

Des formations de niveau supérieur sont également envisageables en fonction des profils des apprenants.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par notre référent handicap

Réseau

- GIP FCIP – CAFOC
- 17, boulevard de la Paix CS 50033
51722 REIMS CEDEX
- cafoc@ac-reims.fr
- 03 26 61 20 72
- gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00023
- Numéro d'activité : 2151P003751
- Date d'obtention : 11/03/2003